



# SOCIETE FRANÇAISE DE THERMIQUE

*Groupe «Energétique»*

Journée Thématique organisée par : *Monica SIROUX, François LANZETTA*

**Vendredi 20 mars 2015**

(Accueil à partir de 9h)

à

Espace Hamelin, 17 rue Hamelin, Paris 16 (métro Boissière ou Iéna)

\*\*\*\*\*

## ***"Energétique du bâtiment : état de l'art et perspectives"***

Cette journée a pour objectif de faire un point sur les avancées en Energétique du bâtiment, notamment en termes de systèmes énergétiques : micro-cogénération, géothermie, solaire thermique et photovoltaïque, systèmes de parois innovantes.

Durant ce séminaire, les différents thèmes abordés permettront d'établir un état de l'art des connaissances actuelles, de dégager des verrous scientifiques qu'il reste à lever et de dresser des pistes de coopérations futures entre les différents acteurs.

### **Contacts :**

M. SIROUX, ICUBE UMR CNRS 735, INSA Strasbourg, 0388144753, monica.siroux@insa-strasbourg.fr

F. LANZETTA, FEMTO ST, Université de Franche-Comté 0384578224 francois.lanzetta@univ-fcomte.fr

### **-----BULLETIN D'INSCRIPTION -----**

à retourner impérativement par courrier à : *Secrétariat SFT - ENSEM – TSA 60604 – 54518 Vandoeuvre Cedex*  
ou par fax : 03 83 59 55 44 ou par mail : sft-contact@asso.univ-lorraine.fr

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

..... mail.....

conférencier.

membre SFT à titre individuel.

membre adhérent à la SFT par l'appartenance à :  
(cachet et signature de la société adhérente)

non-membre de la SFT

*désire s'inscrire à la journée d'étude SFT du 20 mars 2015*

conférencier : 40 Euros      membre SFT: 80 Euros      non-membre: 150 Euros

(ce prix inclut le repas de midi qui est organisé sur place, les pauses et les textes)

ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de la *Société Française de Thermique* (une facture acquittée vous sera retournée)

je demande à ma société de vous adresser le bon de commande correspondant à cette inscription.

L'inscription est considérée comme acquise et comme due dès lors du renvoi de ce bulletin au secrétariat SFT .

(\* cocher les deux mentions utiles)

Signature :

**Le repas ne peut être garanti qu'aux personnes s'inscrivant au moins 10 jours avant la rencontre**